Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 78 (1942)

Heft: 34

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXVIIIe ANNÉE — N° 34 26 SEPTEMBRE 1942

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Congrès de Genève* (suite). — VAUD : *La question des examens. — Caisse de secours. — Service de placement. — Dans les sections : Vevey. — Maîtresses enfantines.* — GENÈVE : *Abonnements à la Comédie.* — U. I. P. G.-MESSIEURS : *Convocation. — Remarque. — Nécrologie : Ch. Pesson.* — NEUCHATEL : *Nos inspecteurs nous disent.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *Thèses votées par l'assemblée générale du congrès.* — JUSTE PITHON : *Examens fonctionnels.* — FRITZ WARTENWEILER : *Remèdes aux dangers de l'heure.* — INFORMATIONS : *Cours de Rorschach 1942.* — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

CONGRÈS DE GENÈVE *(suite)*

Séance officielle : vendredi 28 août.

A 16 heures, le président Willemin ouvre officiellement le 25e Congrès de la S. P. R., « congrès qui est, sans nul doute, celui qui aura tenu ses assises à l'époque la plus troublée de notre histoire ». Il souhaite la bienvenue à tous ceux qui, faisant fi de la malice des temps, sont venus nombreux à Genève, se retremper dans l'atmosphère d'un congrès, affirmer la communauté de leurs devoirs et la fermeté de leurs convictions, travailler à la défense de notre école populaire à laquelle nous sommes, plus que jamais, profondément attachés. Il adresse une pensée aux instituteurs mobilisés. Il forme des vœux pour que le travail de ces journées soit fécond, souhaite que chacun s'en retourne à son labeur quotidien réconforté de ce court séjour à Genève et conserve le meilleur des souvenirs de ces moments tout vibrants de cordialité.

M. Etter, président de la Confédération, prononce ensuite l'allocution que l'*Educateur* a reproduite dans son numéro du 5 septembre.

On entendit ensuite une conférence de M. Malche, conseiller aux Etats, sur le *Maître citoyen*. Le brillant orateur se défend de vouloir endoctriner des collègues ; il veut, dit-il, simplement penser à haute voix devant eux, suggérer des réflexions salutaires pour leur action ultérieure. Partout autour de nous on se préoccupe d'attirer la jeunesse au service de l'Etat. La Suisse ne peut ignorer cette exigence ; elle doit, comme ses voisins, intensifier l'éducation nationale. Nouveau et beau devoir imposé à l'école. Il s'agit alors d'avoir un corps enseignant possédant une expérience plus approfondie qu'autrefois de la réalité qu'est la patrie. L'orateur touche à l'essentiel de son sujet : le statut propre

du maître, les droits civiques du corps enseignant. Le maître d'école ne doit-il pas être un citoyen ayant les mêmes droits que les autres, en raison même de la sorte de magistrature qu'il exerce sur l'enfant ? Oui, mais... ayant accepté d'être au service de l'Etat, le maître, dans une certaine mesure, est obligé moralement de ne pas agir contre les tendances et l'esprit de celui qu'il sert. Un maître peut-il faire de la politique ? Sujet délicat. La vie politique est fatigante ; celle de l'instituteur aussi. Aura-t-il la force physique de mener cette double vie ? M. Malche est plutôt d'avis que, sans se désintéresser de la chose publique, le maître ne fasse pas de politique militante. (*On lira plus bas la lettre que M. Malche écrit à ce sujet.* Réd.) Toutefois, l'éducateur doit vivre pleinement la vie du pays, et non rester en marge de la société. En approfondissant dans son enseignement la connaissance du pays, en spiritualisant la notion de patrie, en apprenant à aimer, à respecter le sol natal, il ajoutera un nouveau domaine à l'action de l'école. Pour ce, sa formation professionnelle doit être meilleure encore et, dit M. Malche, un moyen pratique d'y arriver serait l'échange de jeunes maîtres entre les diverses régions linguistiques de la Suisse.

Cette idée n'était pas pour déplaire à M. Wartenweiler chargé d'examiner *Ce que la démocratie est en droit d'attendre du citoyen.* Loyauté, dévouement, obéissance librement consentie, voilà les devoirs du citoyen, qui doit travailler pour le pays, montrer de la clairvoyance, faire une différence entre ses intérêts et ceux de la collectivité, faire preuve de spontanéité, de courage civique, de conscience sociale et politique. Dans les difficultés de l'heure présente, il importe que cette attitude demeure ferme. Il ne faut pas vivre seulement des souvenirs du passé, mais vivre intensément le présent et préparer l'avenir, penser aux jeunes, les faire participer à la vie nationale et civique ; il faut de toute nécessité donner à cette jeunesse la possibilité d'exister, de travailler, de s'épanouir. M. Wartenweiler est un apôtre : à l'entendre développer avec tant de conviction un sujet qui lui est cher, on oublie qu'il ne s'exprime pas dans sa langue maternelle et, sans fatigue, on le suit tout au long de son exposé original, aux expressions savoureuses.

M. le professeur W. Rappard parla des *Droits et devoirs du citoyen dans la démocratie suisse.* Tout d'abord, il constate trois choses : dans notre pays, le niveau général de vie est beaucoup plus élevé que celui de nos voisins ; la densité de sa population, très exigente, est particulièrement grande, et ce pays est déplorablement pauvre. Conséquence : la prospérité de la Suisse est étroitement liée à la supériorité du citoyen suisse, du citoyen souverain. De là des devoirs spéciaux, impérieux, une éducation civique conçue comme une éducation de prince. L'école a là une tâche magnifique à remplir. Notre temps sera l'épreuve suprême de la démocratie : « Si le peuple suisse, malgré ses privations, sait rester

maître de ses destinées, il aura rendu au travail de ses éducateurs un magnifique hommage ».

Après un beau jeu d'orgue, cette première séance fut levée. Aucune manifestation officielle n'étant prévue pour la soirée, par groupes les congressistes profitèrent de ce que Genève pouvait leur offrir d'intéressant. La *Maison genevoise* se fit pour eux particulièrement accueillante. *(A suivre.)*

Nous avons reçu la lettre suivante, que nous nous faisons un plaisir de publier :

Genève, 30 août 1942.

A Monsieur Gustave Willemin,
président de la Société pédagogique romande,
président du Comité d'organisation du Congrès, Jussy.

Cher Monsieur,

Permettez-moi de vous remercier de l'accueil très aimable que vous m'avez réservé, vous et vos collègues, au Congrès qui va se terminer. J'ai eu beaucoup de plaisir à me retrouver au milieu d'anciens collègues de notre canton et des cantons voisins et j'aurais désiré, si cela m'avait été permis, passer plus de temps avec vous.

Il faut aussi que je mette à profit cette lettre pour éclaircir un détail sur lequel on a attiré mon attention. Il paraît, en effet, que lors de la discussion du rapport, un des orateurs a souligné le fait que j'ai, dans mon exposé, la veille, déclaré qu'en principe, il me semble souhaitable qu'un éducateur ne consacre pas trop de temps et d'efforts à la politique militante tandis que, d'autre part, j'ai moi-même écrit des centaines d'articles d'où la polémique n'était pas absente et que j'ai pris part à la direction d'un parti.

Tout cela est parfaitement exact. Mais qui s'y est trompé ? J'ose croire qu'à Genève, nul ne l'ignore et si je ne l'ai pas rappelé, c'est parce qu'il convient de ne pas trop parler de soi. Puisqu'un des assistants a vu là une contradiction, je tiens à préciser que c'est justement au bénéfice de mon expérience que j'ai pu parler comme je l'ai fait. Cette partie de mon activité, dans le recul des années, n'est certes pas celle dont je suis le plus satisfait. J'ai pu heurter l'opinion de collaborateurs scolaires et nuire ainsi à l'œuvre commune. Est-il indigne d'un homme qui s'efforce d'être sincère, de tirer de son propre passé une conclusion qui ne lui est pas entièrement favorable ? Cela n'implique aucun désaveu de mes convictions mais un jugement sur ma conduite. Les années m'ont appris quelque chose.

En vous autorisant à faire de ces lignes l'usage qui vous conviendra, et même à les publier si vous le jugez utile, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments tout dévoués.

ALBERT MALCHE.

VAUD

LA QUESTION DES EXAMENS
devant les conférences officielles de district 1942.

Dans un précédent article, et aux fins de renseigner nos collègues sur les opinions que le corps enseignant vaudois nourrit envers les examens, je demandais aux rapporteurs aux Conférences de district de me communiquer leurs travaux et les conclusions votées. Je remercie ceux des rapporteurs qui ont répondu à notre appel ; comme tous ne l'ont pas fait, je dirai aux autres que l'égoïsme et la politique de la « tour d'ivoire » sont les agents destructeurs les plus sûrs de toute organisation professionnelle. Or, la ruine et le malheur de l'individu suivent ceux de la corporation qui dégénère par l'indifférence de ses membres.

Cela dit, et si vous le permettez, nous allons parler un peu de nos Conférences officielles. Je vous rappelle, en effet, que l'important sujet des examens et de leur amélioration était discuté, il y a quelques semaines, par le corps enseignant vaudois, convoqué officiellement par le Département de l'instruction publique et des cultes. Quelques instituteurs l'ont probablement déjà oublié, d'autres s'en souviennent encore ; beaucoup n'y pensent plus : ce sont les « moins jeunes » qui, ayant trop entendu déjà de ces rapports auxquels chacun se rallie et dont les résultats pratiques déçoivent, considèrent les Conférences en philosophes, mais n'y croient plus.

Il y a cependant un point sur lequel tout le monde est d'accord : c'est que les Conférences de district 1942 et les résolutions y votées sont entrées dans l'histoire. On ne se fait guère d'illusion sur leur portée pratique, et c'est dommage.

Je pense que si le corps enseignant tout entier croyait à une modification possible de notre système d'examens, s'il en parlait et s'il y œuvrait, je pense, dis-je, que le Département y croirait lui-même et qu'une réalisation, minime peut-être, viendrait démontrer que le temps peut être utilisé à d'autres fins qu'à hâter l'oubli.

C'est en considérant toutes ces choses que nous avons décidé de reprendre, dans le *Bulletin*, les principales conclusions des rapports de district, et de les communiquer ainsi aux gens qui croient encore à l'évolution de l'école vaudoise.

C'est dans le même sentiment que le Comité S.P.V., appuyé par des hommes de bon sens et à l'esprit suffisamment large, convoquait, il y a quelques mois, les futurs rapporteurs aux Conférences de district, pour leur permettre un échange de vues sur le sujet qu'ils allaient travailler.

Riche en enseignements divers, la discussion des rapporteurs dévoila d'emblée une unité de vue presque totale du corps enseignant vaudois

face au problème des examens. On était tous d'accord sur les grandes lignes ; seules quelques divergences, et encore, pour des détails d'application.

Les rapports que j'ai sous les yeux confirment cette unité de vues en traduisant les améliorations et réformes que nos collègues désirent : transformation des programmes, abandon de l'examen oral tel qu'il est conçu, nécessité d'intéresser la famille et les autorités au travail de l'école et à l'évolution des méthodes d'enseignement, abandon enfin des tableaux récapitulatifs d'examens, avec notes et moyennes, pour la contemplation, la comparaison et le classement desquelles l'Etat se fait un devoir de payer des fonctionnaires.

(A suivre.) R. M.

CAISSE DE SECOURS

Nous avons reçu les dons suivants :

a) De deux anonymes, avec le dernier remboursement de leur prêt, chacun Fr. 10.— ;

b) Des collègues d'Orbe, en souvenir de Mme Chevalier, Fr. 16.—.

Nos remerciements à ces généreux donateurs qui participent à notre œuvre utile entre toutes.

Le comité.

SERVICE DE PLACEMENT

Un instituteur soleurois cherche pour sa fille âgée de 15 ans et fréquentant l'école un échange avec jeune Suisse française de même âge, pour la durée de l'hiver.

Adresser les offres à H. Pilloud, *Echandens*.

DANS LES SECTIONS

Vevey. — Répétition de gymnastique : vendredi 2 octobre, 17 h., à La Tour.

MAITRESSES D'ÉCOLES ENFANTINES

Assemblée générale, 10 octobre, 14 h. 15, à l'Ecole normale.

Après la séance, causerie de Mlle Rambert, psychiatre : « L'enfant menteur ».

GENÈVE U. I. P. G. - DAMES ET MESSIEURS

ABONNEMENTS A LA COMÉDIE

Saison 1942-1943.

Tous les collègues, dames et messieurs, qui désirent profiter des abonnements à tarif réduit offerts aux membres de l'U. I. P. G. par le théâtre de La Comédie, sont priés de s'adresser sans tarder à M. Ed.

Gaudin, 34, rue de la Servette, téléphone 2 30 73, en indiquant la place désirée et le jour choisi.

Ces abonnements (tarif D et tarif E) sont valables un jour par semaine, à l'exclusion de tout autre, et donnent droit aux vingt premiers spectacles de la saison 1942-1943 selon les conditions suivantes :

Places	*Tarif D* *dimanche soir ou lundi*	*Tarif E* *mardi ou vendredi*
Stalle orchestre - fauteuil - parquet .	Fr. 50.—	Fr. 55.—
Stalle de parterre ou cordon 1re galerie	» 40.—	» 44.—
Parterre ou cordon 2e galerie . . .	» 30.—	» 33.—
Autres rangs 1re galerie ou loges . .	» 35.—	» 38.50
Autres rangs 2e galerie	» 20.—	» 22.—
1er amphithéâtre	» 17.50	» 19.25
2e amphithéâtre	» 11.—	» 12.10
3e amphithéâtre	» 9.—	» 9.90

U. I. P. G. — MESSIEURS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

e mercredi 30 septembre, à 17 heures

Local de la Terrasse, Place Longemalle.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Communications du comité.
3. Démission et remplacement du président.
4. Informations diverses (vie chère, etc.).
5. Propositions individuelles.

REMARQUE

L'article *Nos écoles genevoises*, paru dans le *Bulletin* du 5 septembre, tiré du *Genevois*, aurait dû paraître sous « Revue de la presse », et non dans la partie qui engage l'U.I.P.G. Dont acte !

CH.-E. D.

NÉCROLOGIE

† **Charles Pesson.** — Une figure bien genevoise, encore que bien connue dans toute la Romandie, qui disparaît. Ses nombreux amis, ses collègues, ses anciens élèves lui ont donné le dernier adieu au temple de Céligny. Les éloquentes paroles que prononça Adrien Lagier, au nom de l'U. I. P. G. et de la S. P. R., résument bien l'activité de cet excellent et regretté collègue et tout ce qu'il fut dans notre association.

« C'est sous l'impulsion de Charles Pesson et de quelques-uns de ses collègues que fut fondée en 1906 l'Union des instituteurs, qui a largement contribué à élever le niveau des connaissances intellectuelles et professionnelles du corps enseignant et qui depuis près de 40 ans défend ses intérêts matériels et moraux.

Fondateur et directeur du Groupe choral des instituteurs, Charles Pesson fit preuve de toutes les qualités de musicien et d'entraîneur d'hommes, et tous ceux qui, sous sa direction, ont chanté les beautés du pays et les charmes de l'amitié, garderont un souvenir ému de ces heures toutes vibrantes de cordialité et de joie. Il y a quelques jours à peine, au cours du Congrès de la Société pédagogique romande, nous évoquions avec émotion la belle figure de Charles Pesson, animateur du Congrès de 1907, auteur du *Heimweh*, ce chant magnifique qu'on chante encore, partout en Suisse romande, lors des réunions d'éducateurs.

Et maintenant, c'est avec émotion et reconnaissance que je veux évoquer, comme instituteur, le temps où nous avons eu le privilège de travailler sous la direction de notre « papa Pesson ».

Nous sommes plusieurs ici, qui sous sa direction paternelle, avons collaboré à une œuvre qui est vraiment une création de Charles Pesson. Je veux parler de l'Ecole de la Forêt, à la Rippe.

Nous revoyons le bon sourire de M. Pesson qui, plein de jeunesse de cœur, de bonté, d'optimisme, savait encourager les jeunes maîtres que nous étions alors en nous permettant de travailler dans la joie. Car Charles Pesson était un homme de bon sens, plein d'entrain et de psychologie, non de cette psychologie qui s'acquiert dans les cours universitaires, mais au contact de la nature et des hommes et qui a sa source dans le cœur.

Charles Pesson ! les maîtres et les enfants qui ont eu le privilège de passer à l'école de la Rippe ne vous oublieront jamais !

A notre chère collègue, Mme Augusta Pesson, sa fidèle et dévouée collaboratrice, et à toute sa famille, j'apporte les condoléances et la profonde sympathie du corps enseignant genevois ».

NEUCHATEL NOS INSPECTEURS NOUS DISENT... *(fin)*

Aux jeunes maîtres (*Bulletin* du 19 septembre), qui ont en poche leur brevet d'aptitude pédagogique, les inspecteurs recommandent avec raison « de se perfectionner par la lecture et l'observation attentive des choses de la profession. S'il faut du savoir, il faut aussi du savoir-faire ; l'un ne peut suppléer à l'autre, car rien de peut racheter la médiocrité intellectuelle. »

Le rapport signale ensuite l'introduction de l'enseignement ménager dans quelques communes, en faveur des jeunes filles, pendant les deux dernières années de la scolarité obligatoire.

Pour terminer, les inspecteurs nous disent que s'ils devaient formuler un jugement sur l'école « ils pourraient rendre hommage à la conscience professionnelle du corps enseignant constatée dans leurs nombreuses visites de classes.

» Le niveau parfois inférieur de certains groupes d'élèves est imputable à d'autres causes qu'à celle de la pédagogie ou de la didactique,

» Toutefois, ajoutent-ils, il y a un domaine où le personnel enseignant doit encore se perfectionner, c'est celui de la connaissance de l'enfant, et de la recherche des causes des déficiences intellectuelles ou de comportement, d'effort ou de volonté. »

Les cours et conférences sur ces questions présentées du point de vue pratique sont recommandés aux titulaires de classes.

Plus loin, nous lisons : « On assiste en ce moment à la formation de groupements pédagogiques dont les adhérents espèrent sinon une rénovation de l'école, du moins une direction nouvelle.

» On doit se garder de généraliser, car l'école est nécessairement traditionnaliste, sans que ce mot doive être pris dans le sens d'immobilisme ou de routine.

» Mais le choc des idées ne doit pas être aggravé par des polémiques subjectives qui risqueraient de mettre en péril la cohésion indispensable.

» Les pédagogues ne peuvent s'offrir le luxe de se séparer en plusieurs tendances qui se combattent. Ils doivent mettre en commun ce qu'ils ont de meilleur ; les anciens, l'expérience et la pondération, les nouveaux, l'enthousiasme et le dynamisme qui les caractérisent, et ces qualités doivent se compléter, non s'opposer.

» Il faut garder un contact étroit afin de trouver le terrain d'entente dans lequel puisse lever la semence qu'on veut répandre. Et précisément, en écartant tout parti pris de part et d'autre, on découvrira les principes communs, les possibilités d'accord, qui sont beaucoup plus grandes qu'il ne le paraissait de prime abord.

» Chez tous, il y a une volonté commune et une communion d'idées pour tout ce qui touche l'intérêt de l'école populaire.

» Si sommaire qu'il soit, ce bref résumé des tendances qui se manifestent montre qu'il ne faut pas prendre au tragique ce qu'on peut appeler *le conflit des pédagogies.*

» *L'école en contact avec la vie* n'est pas un lieu commun ; ça doit être une réalité.

» Mais on cherche à ce que les travaux scolaires soient bien adaptés à la vie réelle ; c'est dans ce sens aussi que la Commission chargée de la préparation des épreuves de fin d'année a travaillé. »

Ces sages propos qui terminent le rapport de l'inspectorat méritaient d'être relevés ; ils vont au devant de l'opinion de nombre de nos lecteurs.

J.-Ed. M.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

THÈSES VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CONGRÈS

Genève, 29 août 1942.

Thèse I.

Avant toute action en profondeur sur l'âme de la jeunesse, notre génération d'éducateurs suisses doit s'imposer un inventaire complet de ses principes de vie et un reclassement des valeurs profondes nécessaires à tout entraîneur des jeunes.

Ce travail occupera la première place dans les cours de cadres.

Thèse II.

Une intensification de l'éducation nationale est nécessaire pour renforcer le sentiment patriotique et la foi dans les idées démocratiques.

Thèse III.

L'école publique doit enraciner l'enfant dans son milieu régional par l'étude plus vivante de la connaissance du pays commencée au degré inférieur. L'histoire nationale traitée, surtout au degré supérieur, dans le cadre de l'histoire générale portera d'abord sur les périodes moderne et contemporaine, et spécialement sur les efforts tentés pour résoudre les problèmes sociaux et pour assurer la paix internationale.

En conséquence, par une préparation pédagogique mieux adaptée aux buts précités, une information soignée sur les méthodes et techniques appropriées, le corps enseignant sera en mesure de mieux accomplir sa tâche en ce qui concerne l'éducation en général et la formation civique en particulier.

L'école publique diffère l'enseignement civique proprement dit jusqu'à l'âge post-scolaire.

Thèse IV.

En vue d'améliorer la qualité de l'enseignement en général et de l'étude de notre pays en particulier par la collaboration de ses membres, la Société pédagogique romande demande à son comité de nommer une commission chargée d'élaborer un projet de société coopérative d'édition de feuillets de documentation.

Cette société aura pour but :

1° De faciliter la tâche du maître en lui fournissant périodiquement une documentation authentiquement suisse, élaborée à son intention.

2° De permettre aux instituteurs de se communiquer leurs expériences et leurs procédés d'enseignement.

3° De publier des fiches de travail individuel.

Elle invite d'ores et déjà ses membres à réserver un accueil chaleureux à la demande d'affiliation et de collaboration qui leur sera adressée.

Thèse V.

L'enseignement civique est obligatoire dans les établissements scolaires du second degré.

En outre, la préparation de l'adolescence de 16 à 20 ans sera faite dans des cours organisés au sein d'une communauté de jeunesse ou d'un groupe d'études. Ces cours auront le caractère de discussions dirigées, dont les thèmes seront tirés de la vie pratique et de l'actualité.

La participation à ces cours post-scolaires sera obligatoire aussi bien pour la jeunesse masculine que pour la jeunesse féminine.

L'enseignement civique doit viser, aussi bien dans les cours post-scolaires que dans les établissements d'instruction du deuxième degré :

En premier lieu, à créer et à fortifier la conviction de la valeur de nos institutions ;

En second lieu, à informer sur notre organisation politique.

Le personnel éducateur sera préparé spécialement à sa mission.

Thèse VI.

La S. P. R. subordonne le succès de l'éducation civique de la jeunesse à la réalisation de l'idéal suivant :

Droit à la formation culturelle et professionnelle et à l'existence matérielle des jeunes, droit à leur intégration dans la vie nationale, conformément à la préparation, aux aptitudes et aux mérites de chacun.

Thèse VII.

La création d'un journal officiel destiné à la jeunesse suisse permettrait d'atteindre tous les jeunes gens et de les intéresser aux problèmes civiques et à l'actualité.

Cette publication (hebdomadaire ou mensuelle) qui ferait une large place à la collaboration des jeunes servirait de trait d'union entre les adolescents des différentes parties du pays.

Thèse VIII.

La plus grande liberté est laissée aux cantons pour la réalisation de ces intentions.

Thèse XI.

Dans la question de l'éducation physique et de l'instruction préparatoire militaire, la S. P. R.

a) Reconnaît le travail utile accompli depuis de nombreuses années par les grandes associations suisses de gymnastique, de sport, de tir ;

b) Souhaite que les efforts tentés par la Confédération en faveur de la préparation physique et de l'instruction militaire préparatoire, sur la base de l'Ordonnance du 1er décembre 1941, soient couronnés de succès.

Thèse X.

La S. P. R. connaît la valeur de l'éducation morale et religieuse.

Elle prend et appuie les initiatives propres à donner et à conserver à la famille la conscience du rôle qu'elle doit jouer dans l'éducation des jeunes.

Elle cherche et accueille avec plaisir toutes les collaborations qui tendent, comme elle, à préparer les adolescents et adolescentes à la vie civique, et à en faire des membres utiles à la communauté nationale.

Thèse XI.

La S. P. R. invite les Départements cantonaux de l'Instruction publique à donner des bases légales aux propositions ci-dessus, et à coordonner dans un plan général l'instruction militaire préparatoire et la formation du citoyen.

EXAMENS FONCTIONNELS

Français. — Lecture.

Texte : « *Le serrurier Chalifour* » (texte légèrement arrangé, de Duhamel).

Chalifour était serrurier. Je l'ai connu dans mon enfance. C'était, dit-on, un humble artisan de province. Pourquoi laisse-t-il, dans ma mémoire, le souvenir d'un homme riche et puissant ? Son image demeure à jamais, pour moi, celle du maître des métaux.

Il travaillait dans une salle basse et encombrée où régnait l'âcre odeur énergique de la forge. Que j'aimais à le voir, avec son petit tablier de cuir noirci ! Il saisissait une barre de fer et ce fer devenait aussitôt sa chose. Il avait une façon à lui, pleine d'amour et d'autorité, de manipuler l'objet de son travail. Ses mains noueuses touchaient tout avec un mélange de respect et d'audace ; je les admirais comme les sombres ouvrières d'une puissance souveraine. Je le revois, activant d'un air pensif le soufflet secoué de sanglots, et surveillant le métal incandescent. Je le revois à l'enclume : le marteau, manié avec force et délicatesse, obéissait comme un démon soumis. Je le revois surtout devant la verrière fumeuse et inondée de clarté blême, considérant, avec un fin sourire barbu de blanc, la pièce de métal domptée, chargée d'une mission, et qui paraissait sa créature.

* * *

Remarque. — Ce texte peut convenir à un examen dans les classes de 3e année du degré moyen (élèves avancés), au degré supérieur, en primaire supérieure. Il serait intéressant de l'expérimenter dans les classes dites « ateliers ».

Questions d'examens fonctionnels.

1. Fond.

1. Penses-tu qu'il est facile de confectionner, avec une barre de fer brute ou une plaque de tôle, un portail, une grille de porte vitrée, une belle poignée de porte ?

2. Alors, réponds à la question du texte : « Pourquoi laisse-t-il dans ma mémoire le souvenir d'un homme puissant ? »

3. Par quel mot désigne-t-on les mains de cet ouvrier ?

4. Qui commande à ces mains ?

5. Quels sont les mots de ce texte qui indiquent que Chalifour était fort ?

6. Quels sont ceux qui parlent de son adresse ?

7. La force et l'adresse suffisent-elles pour faire un bon artisan ?

8. Quels sont les mots de ce texte qui parlent de l'intelligence qui commande aux mains ?

9. Qui obéissait à l'intelligence, à la force et à l'adresse de Chalifour ?

10. Pourquoi souriait-il à sa pièce de métal terminée ?

11. Peut-on dire qu'il créait quelque chose ?

12. Chalifour aimait-il son métier ?

13. A quels mots du texte le vois-tu ?

14. Peut-on être un bon artisan comme lui sans aimer son métier ?

2. Forme.

1. Cite les mots de la même famille que : créature, manipuler, souveraine.

2. Sans changer le sens de la phrase, remplace par un autre, équivalent, les mots : artisan, à jamais, énergique, manipuler, incandescent, verrière, blême, considérant.

3. Quel est le rôle du mot *où* régnait... Grammaticalement qu'est-ce que c'est ?

4. Grammaticalement qu'est-ce que le mot *Que* j'aimais... Remplace-le par un équivalent.

5. Remplace : activant, surveillant, considérant, par un équivalent.

6. Remplace « et qui paraissait... » par une expression équivalente.

7. Remplace la coordonnée « et ce fer devenait aussitôt sa chose » par une subordonnée. L'auteur a-t-il voulu la répétition du mot « ce fer » ?

8. Pourquoi l'auteur répète-t-il trois fois l'expression « Je le revois... ».

9. Remarque les mots et expressions bien trouvés de l'auteur : « les sombres ouvrières », « un fin sourire barbu de blanc », et cite-en d'autres dans ce morceau.

10. Imite ce texte en mettant comme titre : L'ébéniste.

11. Les bons dessinateurs, essayez de dessiner ce fin sourire barbu de blanc ». JUSTE PITHON.

REMÈDES AUX DANGERS DE L'HEURE

Découragement. — Combien souvent j'entends les mots : désespéré, découragé, tout ce qu'il faut vivre d'atroce, et tout ce que l'on prévoit ! — De toutes mes forces, je dis : Non, je ne désespère pas de l'homme. Je ne désespère pas de celui qui l'a créé et élevé. Nous vivons des temps difficiles, très difficiles. Mais il n'y a aucune raison de désespérer et de se décourager. L'humanité est sur une mauvaise voie. Eh bien ! faisons volte-face !

Angoisse. — Ici il est difficile de parler. Celui qui est angoissé est angoissé ! Si seulement nous pouvions comprendre que l'angoisse est, pour celui qui est menacé le sentiment le plus néfaste : c'est dans l'angoisse qu'on commet les pires sottises. C'est seulement en devenant courageux que nous avons quelque chance de subsister. Donc, devenons vaillants !

Insécurité, inquiétude. — Nous sommes inquiets, peu sûrs aussi longtemps que nous ne considérons que le moment présent et aussi longtemps que nous restons attachés à l'accessoire. Nous deviendrons tranquilles dès que nous dirigerons nos regards vers ce qui est durable, éternel. Les insuccès et les pertes d'un moment nous tourmentent. Mais comparés à l'éternité, ces pertes et ces insuccès ne sont que gelées printanières, orages d'été, brumes d'automne et jours sombres d'hiver. Bien plus : ils sont des exhortations au travail, à l'effort, — à la prière. Un travail fatigant et une prière constante apportent le repos. Ora et labora !

Egoïsme. — La nécessité force presque l'homme à se replier sur lui-même et à ne penser qu'à lui-même. Mais c'est justement dans la détresse qu'éclate le plus manifestement la nécessité de l'aide mutuelle. L'égoïsme se détruit lui-même. L'aide à autrui est la meilleure protection. Pensons à nous, aidons les nôtres, oui, — mais pensons davantage encore aux autres, à ceux qui souffrent. Faisons-le pour l'amour d'eux et non pas pour nous ! Mais sachons-le aussi : c'est ainsi que nous sommes le plus sûrs de nous aider nous-mêmes. FRITZ WARTENWEILER.

Communiqué par A. D.

INFORMATIONS

COURS DE RORSCHACH 1942

(Aux participants du 51e cours.)

« Vous souvient-il des parties de canotage sur le lac de Constance, au soleil couchant, alors que les eaux s'embrasaient ? Du délicieux village de pêcheurs d'Altenrhein, où nous nous rendîmes un soir ?

De nos jeux à Walzenhausen ? De la grande course au Säntis ? Du bal sous les étoiles, à Schwägalp, aux sons de l'orchestre musette ? De nos excursions au vert pays d'Appenzell ? Du bateau à moteur remontant le vieux Rhin, glissant au milieu des roseaux et des canards sauvages, et nous conduisant à Rheineck ? »

Souvenirs agréables, liens durables qui s'établirent entre les participants des cours, organisés cette année à Rorschach par la Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire, et qui groupèrent, du 13 juillet au 8 août, plus de 300 instituteurs et institutrices venus de toutes les régions de la Suisse. (Seuls les cantons de Glaris et de Genève n'y furent pas représentés.)

Et l'activité de ces cours fut intense. On imprima, lima, découpa, colla, dessina, rabota. On construisit des appareils électriques, des modèles réduits de planeurs ; on fabriqua des cendriers, des pliants, des plateaux ; on encadra des images, on peignit des papiers, on collectionna des céréales, on grava des linos, on modela des champignons, on confectionna de nombreux jeux éducatifs, on bâtit en carton la ferme modèle, et la joyeuse villa « Rions-y ! », on chanta dans les quatre langues nationales, on visita la fabrique de beurre Fuchs, où l'on dégusta de succulentes tartines ; on observa chaque jour la vie mystérieuse de l'aquarium, on se rendit à l'étang de Mötteli, tout couvert de nénuphars roses...

Les salles de quatre collèges furent transformées en ateliers où régna, pendant un mois, l'animation la plus vive. Les huit heures de cours journalières passaient comme par enchantement. On travailla avant l'heure, après l'heure, pendant les récréations, et même le dimanche matin. Aussi le concierge, ébahi devant ce zèle intempestif, demanda-t-il aux professeurs de chasser des locaux leurs disciples infatigables !

Et les participants des cours se sont maintenant dispersés. La plupart, déjà, ont regagné leurs classes ; d'autres ont revêtu l'uniforme militaire. Mais tous, enrichis de moyens propres à améliorer leur enseignement, ont rapporté de là-bas un joyeux enthousiasme, tant il est vrai qu'un travail gaîment accompli ne fatigue jamais, et que rien n'est plus délassant pour des maîtres que de parfois redevenir élèves.

J. C.

TEXTES LITTÉRAIRES POUR L'AUTOMNE

SPLENDEURS D'AUTOMNE

Sitôt quittée la grande route où roulent trop vite encore beaucoup de puissantes autos noires bien fermées et qui semblent mystérieuses, on prend un beau chemin qui va de village en village, et l'on entre aussitôt dans ce que l'on pourrait appeler : la splendeur de l'automne

au Pays de Vaud. Il est trois heures de l'après-midi. Le soleil a déjà sa teinte automnale. Ah! ces belles fermes, ces prés gras où paissent des vaches qui semblent vagabonder à leur gré — pourtant les bovairons et ceux qui, dans leur enfance, ont gardé les vaches, savent les limites des prés savamment encastrés les uns dans les autres. Des tas de « rames » de pommes de terre brûlent lentement ; la fumée traîne sur la campagne son indéfinissable odeur. Dans les vieux almanachs, pour le mois d'octobre, on voit une gravure représentant un homme cueillant des pommes trop grosses. On s'émeut toujours de la naïveté de la gravure. A un tournant de chemin, tout d'un coup, l'image des almanachs est devant vous, exacte et belle, avec, en plus, des couleurs.

La tentation vous prend de vous asseoir au bord du chemin, de manger une pomme ramassée par terre et des noix que l'on écrase dans la main en en prenant deux ou trois à la fois, de humer l'air et de dire : automne..., automne...

AUX CHAMPS

Par un de ces matins brumeux d'arrière-saison, Alice sortait de la maison, plus tôt encore que de coutume. Elle avait déjà fait bouillir le lait du déjeûner et dressé la table. En attendant le réveil de son père et l'arrivée des ouvriers, elle allait faire un tour dans les champs.

Elle traversa la grande route et prit un étroit sentier qui longeait la Venoge. La rivière coulait sans bruit entre ses berges couvertes d'épais taillis où rougeoyaient les feuilles des troènes et où mûrissait la belladone. Alice suivit le sentier pendant quelques minutes, puis elle s'arrêta dans un pré où pâturaient trois grandes vaches rousses qui levèrent la tête à son approche. Les clochettes qu'elles portaient au cou cessèrent leur tintement saccadé et un grand silence, un silence doux et mélancolique d'automne, régna, solennel, sur la nature apaisée. Puis les bonnes bêtes, ayant sans doute reconnu leur maîtresse, se remirent à brouter avec ardeur, arrachant de leur langue épaisse les touffes d'herbe à ras de terre.

(*Bienvenu.*) MAURICE MURET.

DE MA MANSARDE, AU VILLAGE

Je vais quelquefois, en automne, droit au-dessus du Coppet de Mme de Staël, dans un village qui s'appelle Commugny, et dont l'église domine le pays entier.

La maison ouvre, derrière les noyers, sa barrière en bois. Par les crépuscules d'automne, une odeur pénétrante vous vient avec chaque bouffée d'air. L'étroit jardinet est encombré de groseilles. Au milieu de la cour, la grande fontaine verse sa fraîcheur. En face monte le petit escalier en boyau... Et l'on me loge tout là-haut, par dessus les marches

tournantes et humides, dans une chambre dont la fenêtre carrée, basse, sans rideau, donne sur le Jura.

C'est alors que commence le délice.

J'ai à la main une grappe de raisins noirs, et, tout en arrachant les grains je regarde.

Devant moi, à dix mètres, c'est un pan de mur plein de lézards ; ce sont des peupliers et toute une grasse poussée de verdure.

Plus loin, avec leurs volets verts, striés de blanc, une ou deux maisons du village.

Ensuite l'horizon — un horizon qui prend, d'après la distance, d'après les invisibles replis du sol, quatre ou cinq teintes différentes. — C'est vert, c'est bleu, c'est d'un lilas argenté ; là-haut, avec les sapins, c'est presque noir.

Mais le soleil d'automne, le couchant de la fin de septembre enveloppe tout cela d'une même clarté poudreuse, le baigne sous sa pluie d'or, le fond dans la chaude lumière. Des paillettes dansent devant les yeux. Le creux des ravins disparaissant, on dirait que la montagne est tout près.

(Au pays natal.) CHARLES FUSTER.

LES LIVRES

Sion, *Pèlerinage d'art suisse.* Editions de la Baconnière.

Cette plaquette de poche, concise, pratique, copieusement illustrée, première d'une série qui doit embrasser toutes nos cités d'art helvétiques, vient combler une lacune singulière de notre littérature de vulgarisation artistique.

Présenté par les plumes alertes et pertinentes de P. Budry et de P. de Rivaz, et par le camera de Claude Budry, *Sion*, le roman, le gothique, le renaissant, le moderne, *Sion* nous livre ici les trésors de son génie foncièrement rhodanien, martial, austère et caustique, auprès du fonds inestimable de pierres, de bronzes, et d'ivoires romains que livrèrent les fouilles d'Octodure. On ne peut concevoir de meilleure contribution à la « découverte du pays ».

Le travail de l'homme, par Franziska Baumgarten. Aux Editions de la Baconnière.

Ce petit livre traite de questions d'une importance capitale : 1. Qu'est-ce que le travail ? — 2. Dans quelles conditions (physiques, psychiques, sociales, et d'organisation) doit-il s'accomplir ? — 3. Comment faut-il travailler pour obtenir, avec le minimum de temps et d'énergie, le maximum de rendement ?

En apportant, de façon accessible à tous, une solution pratique à ces problèmes, on rend service à tout professionnel.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

COLLECTION AGRICOLE

AUBERT et LUGEON. Arboriculture fruitière moderne . . . . . 7.—
BENVEGNIN, PIGUET, PORCHET. Manuel de vinification 4.80
BERTRAND (Ed.). La conduite du rucher 4.80
BOURGET (Dr). L'agriculture et la protection des oiseaux . . . 0.50
CHAPONNIER, RAPIN, BARRELET. Nos cultures . . . . . 4.—
CUÉNOUD-LANDOLF (L.). Les poules . . . . . 3.—
DACCORD, TAILLEFERT, LŒFFEL, SIERRO. Alimentation du bétail 4.—
DÉCOPPET (M.). Le hanneton, biologie, apparition, destruction . 15.—
DUSSERRE, GALLAY, BARRELET et STŒCKLI : Sol et engrais . . 4.—
EVARD (L. H.). Guide pratique de comptabilité agricole . . . . 2.—
FAES (H.). Calendrier : Parasites des arbres fruitiers. 0.60
Calendrier : Parasites de la vigne 0.30
Les dommages causés aux cultures par les usines d'électrochimie 4.50
Etude sur les porte-greffes 0.60
FAES et PASCHOUD. Notre vignoble 4.80
FANKHAUSER (F.). Guide pratique de sylviculture . . . . . 10.—
GALLAY (R.). Le lait . . . . . 4.—
JACKY (Ed.). Signalement des animaux domestiques . . . . . 3.—
— L'élevage du cheval dans le canton de Vaud . . . . . 5.—
La Suisse forestière, ouvrage publié par la Société suisse des forestiers. Broché . . . . . 4.—
Relié 5.50
LAUR (E.). Comptabilité agricole 4.75
Economie rurale de la petite et moyenne culture . 8.—
Politique agraire . . . . . 4.—
LEYVRAZ (H.). Les différentes tailles de la vigne telles qu'elles se pratiquent en Suisse romande 2.25
SCHNYDER, WEY, LUCHSINGER, TAILLEFERT. Améliorations foncières 4.80
STŒCKLI (J.-P.). Aviculture . . . . . 3.—
TAILLEFERT et SIERRO. Elevage du petit bétail : porc, chèvre et mouton . . . . . 4.—

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Bibliothèque nationale suisse,
BERNE

J. A. — Lausanne

" AU BLÉ QUI LÈVE "

Bibliothèque circulante pour les jeunes de 6 à 18 ans

La Vuachère, LAUSANNE

Prêts de livres sur place
Envois postaux
Renseignements gratuits

Instituteurs, institutrices ! Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :

le calcul
l'école active
le travail manuel

WILH. SCHWEIZER & Co. WINTERTHUR

OUVRAGES DE DAMES - TAPISSERIES
COUSSINS - TABLEAUX - SACS - COSYS - LISEUSES, etc.
NAPPES ET NAPPERONS A BRODER
BAVETTES - BRODERIES DE TROUSSEAUX, LETTRES ET JOURS - MARQUES TISSÉES AVEC NOMS ET NUMÉROS
JOLIES BOITES DE MOUCHOIRS

Ch. Wittekopf
Tout de l'Ile
GENÈVE

POUR TOUT ce qui concerne la publicité dans l'*Educateur* et le *Bulletin Corporatif*, s'adresser à la S. A.

PUBLICITAS Rue Centrale, 15 LAUSANNE

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhart.

LAUSANNE, 3 octobre 1942 LXXVIIIe ANNÉE — No 35

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Administration et Editeurs responsables :
IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux II. 6600

Responsable pour la partie des Annonces :
PUBLICITAS S. A., SUCCURSALE DE LAUSANNE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.— ; ÉTRANGER : FR. 11.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

QUELQUES NOUVEAUTÉS :

DANS L'ASIE DES HOMMES BRUNS

par
le Dr Fred. Blanchod.

Un vol. in-8° sous couverture en couleurs, avec 32 photos et 1 carte :
broché . . . . Fr. 7.—
relié . . . . . » 9.50

Cet intéressant voyage aux Indes captivera le public, à l'heure où l'on se demande ce que sont les peuples qui habitent ces terres immenses.

SUR LES ROUTES D'EUROPE

par
Jean Buhler.

Un volume in-16, broché . . . . . Fr. 3.50

Ces souvenirs d'un étudiant qui, à pied et sans argent traverse l'Italie, les Balkans, la Hongrie et l'Allemagne, sont vécus et contés en un style nerveux.

LE GROUPE FRANC DE GIROUC

par
Charles Gos.

Un volume in-8°, broché . . . . . Fr. 3.50

Suite de croquis poétiques et réels de la vie militaire suisse dans les montagnes du Valais, souvent pleins d'entrain et de vie.

MADELEINE BLANCHARD

Nouvelles
par
Henry Vallotton.

Un volume in-8° carré, broché . . . . . Fr. 3.75

Gaies ou tragiques, riches en observations rapides, ces nouvelles palpitent de vie, ce sont de petits tableaux colorés et alertes.

Réimpressions :

LE GÉNÉRAL DUFOUR 1787-1875

par
Edouard Chapuisat.

Un volume in-8° carré, avec 8 hors-texte, broché . . . . . Fr. 5.—

Cette vivante étude d'un grand chef est un portrait attachant de celui qui fut un exemple de courage physique, d'intelligence, de valeur morale et de patriotisme.

MARINS D'EAU DOUCE

par
Guy de Pourtalès.

Evocation charmante de l'ancienne Genève patricienne et calviniste, du lac avec ses barques à voiles latines et de l'ambiance paisible des débuts du XXe siècle.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle